



Astreintes supplémentaires à Aix

Une fois de plus l'administration bafoue nos droits fondamentaux.

En augmentant de façon unilatérale le nombre d'astreintes alors qu'un préavis était déjà déposé, l'administration enfreint sans vergogne les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (ILO, Organe de l'ONU).

Nous dénonçons cette gestion dictatoriale.



International
Labour
Organization

« Dans la détermination des services minima et du nombre de travailleurs qui en garantissent le maintien, il importe que participent non seulement les pouvoirs publics, mais aussi les organisations d'employeurs et de travailleurs concernées. »

L'USACcgt n'était pas à l'origine de ce préavis mais soutiendra toute initiative visant à revenir à un niveau d'astreinte négocié.

